

**DE LA GRAMMAIRE TRADITIONNELLE A LA GRAMMAIRE PHILOSOPHIQUE OU LA QUETE DU
SENS EN PHILOSOPHIE ANALYTIQUE**

Par
Euloge Franck AKODJETIN
FLASH-UAC/BENIN

Résumé :

De l'idée d'une grammaire normative (traditionnelle) reposant fondamentalement sur les normes du discours, les philosophes (en premier Wittgenstein) en sont venus à une autre forme de grammaire : il s'agit de la grammaire descriptive encore dite philosophique capable de percevoir le sens des énoncés et du discours. Quelle parenté de sens et de finalité y a-t-il alors entre la grammaire grammairienne et la grammaire philosophique ?

Mots clés :

Grammaire, grammaire traditionnelle, grammaire philosophique, normative, jeu de langage.

Abstract:

From the idea of a normative grammar (traditional) built fundamentally on the norms of discourse, the philosophers (firstly Wittgenstein) have come to another form of grammar: it is about descriptive grammar also called philosophical grammar able to perceive the meaning of the terms and the discourse. What is the relationship between meaning and finality that exists between the grammarian grammar and the philosophical grammar?

Key-words:

Grammar, traditional grammar, philosophical grammar, normative, game of language

Introduction

Pourquoi communiquer-t-on ? La réponse à cette question suppose au préalable que les humains ont un intérêt à communiquer : trouver le sens des choses. Dès lors, il apparaît que la communication qui rend possible l'interaction entre les hommes (à la fois comme résultat, manifestation et expression de la quête du sens d'une pensée) passe par le langage. Nous savons depuis les travaux des linguistes que le langage, suivant les contextes, peut revêtir plusieurs formes dont la plus utilisée est la langue. Malgré les nombreuses études entreprises, la maîtrise de la langue pour son usage univoque est loin d'être une réalité. Pour certains chercheurs, la grammaire est ce qui favorise cette interaction de sorte que chaque langue est régie par des principes et des règles conventionnelles. Si en philosophie, la question de la recherche du sens est redevenue, ces dernières décennies, le paradigme le plus visité, rien n'est encore dit sur comment la grammaire grammairienne, la grammaire élémentaire, la grammaire générative et autres ont pu élucider la difficulté. En prenant l'exemple d'une langue comme le français, de quelle manière la grammaire participe-t-elle à la quête du sens en philosophie ?

Pour une analyse conceptuelle des constituants de la grammaire

Il y a un intérêt réel à revisiter ici le contexte d'émergence ou tout simplement l'étymologie de quelques vocables. Les constituants de la grammaire et le vocable lui-même étayent l'hypothèse que,

dès le commencement, les grammairiens poursuivaient des finalités qui sont, aujourd’hui celles avérées de la logique.

La polémique autour du vocable grammaire

Le premier en liste est celui de « grammaire » qu’on utilise en français. En effet, aussi surprenant que cela paraisse, le mot « grammaire » vient non de « *grammaria* » mais du latin « *grammatica* » contrairement à ce qu’on est porté à croire. Mieux, comment expliquer que ce mot soit devenu en français plus tard *grammaire* et non *grammatique* (comme on dit à l’ordinaire mathématiques, linguistique, rhétorique, etc?)

Toujours selon une certaine représentation héritée de l’habitude conventionnelle, le mot grammaire, avec le suffixe –aire, devrait désigner plutôt le recueil ou l’instrument de *grammaria* comme on dit « dictionnaire, syllabaire ». Or en latin, « *grammatica* » n’a pas cette signification : il signifie « la science qui s’occupe de », sous-entendu de « *grammatica* ».

Un éclairage appréciable apparaît donc. Avec cette gymnastique locutive mais aussi locative (grammaire au lieu de grammaïque), la porte semble ouverte à toutes les ambiguïtés. On peut donc déduire que ce suffixe –aire ajouté au substantif pour former le mot en français serait à la base de la polémique observée. Nous assistons ainsi à la naissance de ce qu’on pourrait appeler une contradiction entre la langue elle-même et la description de la langue, contradiction liée à ce changement de suffixe –ique par –aire. Ce changement de suffixe, devions-nous ajouter, semble vouloir montrer qu’à l’origine, les grammairiens ne voulaient pas étudier le langage pour le langage, mais voulaient savoir si le langage était conforme ou contraire à une convention sociale fabriquée par les sociétés humaines. L’évolution de trois notions, à savoir :

- deux vocables originellement, *grammatica* et *grammaria*
- grammaire et non grammaïque,
- conformité ou non des règles aux conventions sociales, bref à la logique

voulue par les locuteurs de la langue,

Tout ceci permet d’expliquer aujourd’hui l’ambiguïté du concept « grammaire ». De la sorte la préoccupation logique qui consisterait plus tard à rechercher pour une langue particulière, les conditions de validité et de véricité du raisonnement, se trouve déjà en filigrane inscrite chez les amoureux de l’étude du langage.

La phrase

Quant au mot « phrase », il date du XVI^{ème} siècle, avant qu’il n’apparaisse au milieu du XVIII^{ème} siècle avec la signification qu’on lui connaît aujourd’hui – c’est-à-dire majuscule, sujet, verbe, complément, point final –

La notion de phrase voulait dire locution (mots qui vont ensemble – signification qu’elle a gardée en anglais). Pourquoi cette notion surgit-elle à ce moment-là ?

Les grammairiens, jusqu’au XVIII^{ème} siècle, travaillaient avec les notions de « proposition » (plus petite que la phrase, composée du sujet-verbe-complément) et de « période » (catégorie rhétorique composée de plusieurs propositions). La phrase moderne telle que nous la connaissons aujourd’hui est une invention des grammairiens, celle-ci n’est pas naturelle. La phrase est devenue entre les mains des grammairiens un espace de création où chacun rivalise d’ingéniosité pour exprimer tel ou tel sentiment ou décrire tel aspect de la vie. Peu à peu s’opère un glissement vers l’artificiel : la phrase s’est compliquée.

En revanche, faire des propositions qui constituent un texte est quelque chose de naturel. Les unités « naturelles » sont la proposition, mise en situation dans un texte, en plusieurs « périodes » ou séquences textuelles. Par exemple, l’observation de l’écriture spontanée des élèves semble le montrer. C’est sans doute pour enseigner l’orthographe que les grammairiens ont inventé les phrases, pour arriver à limiter le territoire d’investigation. Quant à la ponctuation, elle est une invention des typographes. Mais pour un enfant, la phrase n’est pas naturelle comme le montre la difficulté qu’ont les élèves pour ponctuer... Ce qui est naturel et intuitif, ce sont les modules, les propositions, les enchaînements.

Si nous disons : « *Quine son ordinateur commence avec à jouer* », nous concluons que cette phrase est mal construite ; on ne la comprend donc pas bien. Par contre dans les deux phrases suivantes : « *Le seigneur du château est grand* » ou « *Le château du seigneur est grand* », nous remarquons que l'ordre des mots change en même temps que le sens de ce qui est dit.

La grammaire, c'est aussi l'ensemble des règles d'organisation des phrases dans les textes. Remettons ce texte dans l'ordre:

- a- Pierre ne l'a jamais revu.
- b- Alors le ballon s'est envolé.
- c- L'autre jour, Pierre avait un ballon rouge.
- d- Soudain, il a lâché la ficelle.

En réalité, voici l'ordre des phrases (c,d,b,a).

« L'autre jour, Pierre avait un ballon rouge. Soudain, il a lâché la ficelle. Alors le ballon s'est envolé. Pierre ne l'a jamais revu. » Nous remarquons que non seulement les mots sont dans un ordre donné, de même que les phrases.

Le genre des noms :

Aujourd'hui le genre des noms est arbitraire : pourquoi soleil et tableau sont masculins alors que lune et table sont féminins ? Tableau et table n'ont-ils pas la même étymologie ? Pendule est féminin (on peut dire un pendule) par analogie avec une horloge ; horloge, masculin à l'origine, est devenu féminin à cause de montre. Age, masculin et féminin jusqu'à l'époque de Vaugelas, est maintenant masculin même si dans certaines régions le féminin existe aussi. Difficile de trouver ce lien logique qu'il est aisé de retrouver comme à l'époque ancienne.

Ainsi ce n'est pas de la même manière qu'on considère les choses de nos jours qu'on les considérait autrefois. Notre esprit voit souvent dans les éléments épars apparemment, désordre, absence de sens voire non-sens. Des raisons étrangères à notre conception du monde expliquent comment et pourquoi les noms avaient été classés, à une époque très ancienne, dans l'un ou l'autre des trois genres. Tenez, le neutre qui a disparu aujourd'hui dans la langue française, représentait l'inanimé. Le masculin et le féminin représentait l'animé. La Terre nourricière par exemple pour cette raison était femelle, ainsi que les arbres porteurs de fruits. Le pied, élément mâle foulait la route élément femelle. Quant à la mer considérée comme infertile était neutre.

Ces exemples montrent à merveille qu'il existe un lien évident entre les choses et les mots qui servent à les désigner. A y voir de près, il y a donc une logique naturelle entre le mot ou le référent et le genre de ce mot : ce qui a un aspect reflétant la douceur, la tendresse, la vie donnée et manifestée est du genre féminin alors que ce qui semble grotesque, brut et vigoureux est du genre masculin. Un dernier élément qui illustre notre hypothèse qu'il y a bel et bien une logique du sens est l'accord.

L'accord du participe passé

Les règles actuelles du participe passé sont apparues au XVI^{ème} siècle et c'est à Clément Marot de retour d'un voyage en Italie que nous la devons. Contrairement à l'italien, -autre langue issue de la même langue-mère que le français- la prononciation du français d'alors ne permettait pas de distinguer le féminin du masculin et le singulier du pluriel. La raison fondamentale en est que, en français, les sons sont prononcés non pas lettre après lettre, mais syllabe après syllabe.

Cette règle des participes passés est une règle en apparence artificielle à laquelle les grammairiens logiciens ont attaché depuis la fin du XVIII^{ème} siècle une importance que l'on pourrait qualifier d'excessive. Et les grammairiens des temps modernes ont depuis repris cette tradition. Même si l'on est d'accord pour reconnaître que la langue évolue alors que les règles de grammaire n'évoluent guère, ce qui se donne à voir dans l'essentiel des règles d'accord montre à loisir une préoccupation logique : une convention à laquelle tous obéissent. Avec le temps et la réflexion, les justifications ne manqueront pas.

Une analyse minutieuse préside aux accords en général et à ceux des participes passés en particulier. Reconnaître les catégories grammaticales auxquelles appartiennent les mots, leur genre, nombre, en déduire la fonction puis accorder suivant, qu'il existe ou non un complément d'objet placé avant l'auxiliaire avoir, tout ceci, il faut le dire, n'est pas facile.

L'essentiel de nos règles d'aujourd'hui, faut-il le rappeler, date de la grammaire de Port Royal (Arnault et Lancelot 1660). Et l'on connaît bien ses noms dans l'histoire de la logique. Certes, l'enseignement de la grammaire a beaucoup évolué. Et nous pouvons nous demander si des écrivains, excellents prosateurs mais peu doués pour les vers, auraient pu exprimer leurs sentiments, leurs états d'âme, leur personnalité s'ils s'étaient astreints aux exigences matérielles des règles de grammaire. Beaucoup ont rejeté ces règles, dirait-on, pour pouvoir s'extérioriser. Mais pour exprimer ce qu'ils ont pu exprimer et qui ait fasciné tant d'esprits, ne l'oublions pas, ils ont dû respecter et appliquer quand même des règles grammaticales.

Conclusion partielle

Du point de vue pratique, la grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement ; c'est l'ensemble des règles d'une langue, l'ensemble des règles d'organisation des mots dans des phrases. On peut donc conclure que c'est l'étude de la structure des mots. Et qui dit organisation, ensemble ou structure, sous-entend l'idée de logique. Si cette structure n'est pas respectée, le sens n'est pas spontanément repérable comme en témoignent les exemples cités plus haut. Mais on ne saurait toutefois s'autoriser à réduire la grammaire à ces seules notions de mots, phrase et accord. Néanmoins ces éléments et d'autres permettent de classer et d'ordonner : ce qui montre déjà que les grammairiens furent, dès l'origine, des logiciens ou à l'inverse, la préoccupation de la logique a été de tous temps le souci des grammairiens. Leurs travaux ont permis de classer la grammaire en types bien précis.

Différents types de grammaire traditionnelle et la préoccupation logique

Suivant qu'elle prend en compte tel ou tel élément, on distingue des types de grammaire.

La grammaire morphosyntaxique :

La grammaire "classique" ou "traditionnelle". Elle repose sur des critères relativement hétéroclites :

- sur un classement des mots par "nature grammaticale" (articles, substantifs, adjectifs, adverbes, verbes, prépositions, conjonctions), mais aussi, à l'intérieur de ce premier classement, par un second classement par "notions" (articles définis, indéfinis ou "partitifs" en français, adverbes de temps, prépositions de lieu, etc.) ;
- sur une étude des formes différentes que peuvent prendre ces mots (morphologie) ;
- sur une étude de l'agencement de ces mots et de leurs relations dans le cadre de la phrase (syntaxe) ;
- sur une étude de l'agencement de parties de phrases (ou "propositions") classées sur des critères formels (relatives, conjonctives, etc.) ou notionnels (temporelles, consécutives, concessives...).

La grammaire textuelle:

Alors que la grammaire "classique" s'intéresse à la phrase, la grammaire textuelle s'intéresse à tous les phénomènes qui apparaissent dans le cadre d'un ensemble de phrases orales ou écrites (un "texte"), et qui sont liées aux exigences de cohésion (les phrases doivent être reliées les unes aux autres d'une certaine manière), de progression (les phrases doivent apparaître dans un certain ordre) et de cohérence (elles doivent avoir un rapport logique avec la réalité du monde extralinguistique auquel elles se réfèrent).

La grammaire de l'énonciation

Alors que les deux grammaires précédentes s'intéressent à la langue (à ses règles internes de fonctionnement), l'énonciation s'intéresse à la manière dont celui qui l'utilise (l'énonciateur) y inscrit sa subjectivité personnelle et la prise en compte de la subjectivité de son ou ses destinataires/interlocuteurs. On s'intéressera dès lors tout particulièrement, par exemple, aux phénomènes de modélisations (verbales, lexicales, adverbiales...).

La grammaire notionnelle-fonctionnelle

Si les trois grammaires premières s'intéressent principalement aux aspects formels de la langue, la grammaire notionnelle-fonctionnelle s'intéresse à la manière dont la langue est utilisée à la fois pour exprimer du sens (les notions de temps, de prix, d'identité, de cause...) et pour agir (saluer, remercier, s'excuser, se présenter... et autres "fonctions langagières" ou "actes de parole").

La grammaire intermédiaire

Alors que toutes les autres grammaires s'intéressent à la grammaire de référence pour l'enseignant, la "grammaire intermédiaire" (appelée aussi "grammaire de l'apprenant", ou encore "interlangue", correspond à l'état particulier dans lequel se trouve la langue de l'apprenant (l'ensemble des représentations conscientes ou inconscientes qu'il a du fonctionnement de la langue cible) dans le processus constant de construction/déconstruction/reconstruction qui conduit celui-ci de la maîtrise de sa langue source à la maîtrise de la langue cible.

Ce souci d'une quête de sens chez les grammairiens à travers la logique se voit davantage dans les nouveaux défis que ces grammairiens modernes se proposent de relever. Ainsi la question de « comment enseigner de la grammaire ? », « quelle place doit avoir l'apprenant dans l'apprentissage de la langue ? », est devenue récurrente. Mais la preuve que la question de la logique est une préoccupation primordiale apparaît mieux avec le glissement de finalité qui s'observe.

De la grammaire traditionnelle à la grammaire philosophique : la quête du sens

La grammaire du pourquoi ou la logique dans la grammaire

La maîtrise par l'apprenant de sa langue maternelle équivaut à une véritable invention. Pour parler sa langue maternelle, il faut qu'il découvre le *code* qui se cache derrière les messages construits qu'il intercepte. Ainsi, l'apprenant et le grammairien seraient tous deux des perceurs de code, des décrypteurs. Or, ce lien qui les unit tend à disparaître à l'école. Après avoir été une grammaire prescriptive – les règles du bien dire – la grammaire traditionnelle est devenue une grammaire descriptive autrement dit la *grammaire du comment*.

En effet, le véritable but d'une grammaire devrait être de découvrir les moyens qu'elle propose pour construire sans cesse de nouveaux énoncés. La grammaire traditionnelle tend à faire croire à l'enseignant et à l'apprenant que le langage modèle la pensée, ainsi qu'à la prééminence de la structure linéaire de ce langage. Or, la prise de conscience du principe de non linéarité du discours est une des conditions de l'apprentissage d'une langue. Il serait souhaitable que nous allions vers une grammaire du pourquoi ; explicative, ambitionnant de découvrir les lois et les principes qui régissent une langue ; et les opérations qui ont été effectuées en amont de la phrase, le produit fini. Mais notre position est claire : derrière cette dénonciation se trouve notre préoccupation : rien n'est fait au hasard. Toutes ces tentatives portent un sens, une logique intrinsèque qu'il convient de remarquer : la grammaire des écoles a pour but d'enseigner à écrire et parler « correctement »; elle cherche à modifier certaines habitudes des élèves et à leur en imposer d'autres. Ceci bien entendu est recherche de sens. Par exemple, on enseigne aux élèves à ne pas dire ni écrire : « C'est le couteau qu'on se sert tous les jours », ou « Si j'aurais su, je serais pas venu », ou encore « on va au docteur ».

Les grammairiens classiques définissaient leur enseignement comme un « art » : « *l'art de bien écrire et de bien parler* »; au XVII^{ème} siècle, le modèle du beau langage était un modèle aristocratique, celui de « la plus saine partie de la Cour » (Vaugelas, *Remarques sur la Langue française*, 1647). Depuis l'institution de l'école obligatoire au XIX^{ème} siècle, l'enseignement a eu le souci de donner à tous les Français, quelles que soient leurs origines géographiques et sociales, la pratique d'une même langue nationale ; il a banni les régionalismes et tout ce qui ne correspond pas à une « norme » acceptée par tous. Les dictionnaires et les grammaires de référence servent à faire connaître cette norme. Des ouvrages de synthèse ont résumé l'histoire et l'établissement de cette norme (cf. F. Bruno, *Histoire de la langue française* en 13 volumes). Il s'agit donc d'enseigner une grammaire normative dite aussi « prescriptive ».

Parlant de normes, il existe des normes techniques de production d'objets, etc. Nous nous intéresserons ici aux normes de communication, dont on peut distinguer deux types :

- Les normes de *production* de communication qui doivent répondre à des critères phonémiques, morphiniques, graphiques, syntaxiques, mais aussi bien sûr gestuels (non-verbal) et
- Les normes d'*emploi* de ces produits et de leur sens, leur assignation pragmatique et stylistique en particulier.

En clair, une norme est tout ce que doivent respecter ceux qui parlent et écrivent une langue pour que la compréhension et la communication soient parfaites. La norme est donc une forme de régularité et existe même si les régularités attendues ne se réalisent pas. Mais allant de la grammaire traditionnelle à la grammaire philosophique, un constat de description s'impose.

Dans la grammaire descriptive reprise par la linguistique descriptive, le but est de décrire, et non de dicter des règles de comportements langagiers. L'activité de description et l'activité d'imposition de la norme sont distinctes certes, mais le langage est à la fois sens, expression et communication. Il n'est pas l'un et l'autre successivement, mais les trois à la fois. (Cf. Charaudeau, 1992: 4). De ce point de vue, la description prend en compte:

les « intentions du sujet parlant » susceptibles d'être exprimées, « ce qui exige que les catégories de la langue soient regroupées autour de ces intentions »;

les « enjeux communicatifs qu'ils révèlent, ce qui exige que les différents systèmes de la langue soient traités du point de vue du sens »

les « effets de discours qu'ils peuvent produire, ce qui exige que soient passés en revue les différents types d'usage vivant de la langue, et pas seulement les usages littéraires » (Charaudeau, 1992 : 4). Pourquoi donc cet effort de description ? La linguistique descriptive ou la grammaire philosophique reposent fondamentalement sur la question du sens des énoncés. La grammaire philosophique est donc une grammaire des concepts cohérents.

En effet, comme les philosophes ont ressenti le besoin de dessiner la trame des concepts parcourant leur expression linguistique, le linguiste s'aperçoit qu'une description rigoureuse du signifié des expressions demande un accès direct, indépendant du codage linguistique, à un système de concepts cohérents et à leurs conditions de cohérence. Ainsi, le cercle ouvert par le tournant linguistique en philosophie se boucle: s'il est impossible d'étudier les concepts comme si l'expression n'existait pas, il n'y a pas plus de sens à étudier l'expression en oubliant qu'elle ne bâtit ses structures sémantiques spécifiques ni sur la « nébuleuse » dont parlait Saussure (1916) ni sur le « sable » de Hjelmslev (1943), mais sur une couche solide de concepts partagés.

Par ailleurs, pendant longtemps, on a pensé que le français parlé ne pouvait pas être décrit avec les mêmes procédures que le français écrit normé. Les tournures non normatives, les nombreuses répétitions et les hésitations du discours paraissaient être des signes de « déstructuration ». Les études faites sur les langues parlées depuis les années 1970 ont montré qu'on pouvait en donner des descriptions ordonnées et que l'examen du français parlé apportait des compléments utiles à la syntaxe du français. On a pu montrer que plusieurs phénomènes, qu'on aurait tendance à attribuer aux développements modernes du français parlé, étaient en fait attestés depuis longtemps. Un exemple frappant est celui de la prononciation du pronom « il », « ils ». La prononciation [i] avant un verbe qui commence par une consonne, comme dans « ils parlent » = [i parle] paraît aujourd'hui vulgaire et corrompue. C'était pourtant la prononciation élégante jusqu'au début du XX^{ème} siècle. Restau, grammairien du XVIII^{ème} siècle, écrivait: « On ne prononce pas l'*l* dans *il ouils*, si le verbe suivant commence par une consonne. *Il mange, ils mangent*, se prononcent comme *i mange, i mangent*. Mais si le verbe suivant commence par une voyelle, l'*l* ne se prononce qu'au singulier, *il aime* ; et au pluriel *ils aiment*, il faut prononcer *i zaiment* ».

La grammaire d'un point de vue linguistique a donc deux objectifs :

- définir l'ensemble des structures et des règles qui permettent de produire tous les énoncés appartenant à une langue et seulement eux; et
- d'étudier de manière systématique des éléments constitutifs d'une langue donnée.

Dans cette perspective, l'étude des règles et des structures qui régissent une langue a un but descriptif et un but prédictif. Ces deux objectifs correspondent aux buts de la linguistique : une

discipline cherchant à décrire les langues, d'où cette dimension descriptive et qui vise aussi à faire des prédictions sur les langues.

La grammaire philosophique : l'éthique du langage

Eclairage de l'histoire

Le langage en général est la faculté de mettre en œuvre un système de signes linguistiques, qui constituent la langue, permettant la communication et l'expression de la pensée. Ainsi, c'est l'emploi que l'homme fait des sons et des articulations de la voix pour exprimer ses pensées et ses sentiments. Le langage devrait donc être foncièrement vecteur et porteur de vérité. Cependant, dans l'Antiquité, contrairement aux philosophes, les sophistes se servaient du langage pour véhiculer de fausses connaissances. Le langage en tant que porteur de vérité a donc été dénaturé, malmené par ceux-ci.

Aussi, le problème de la signification est le problème central de tout langage : Comment un signe, qui n'est qu'une suite de phonèmes, a-t-il la faculté à la fois de référer à une entité et d'acquiescer du signifié ? Le langage doit-il traduire la réalité ? Y-a-t-il un sens entre le mot et ce qu'il désigne ? Le langage a-t-il la capacité de traduire le lien entre la chose et son signifiant ? Voilà la question fondamentale abordée par les penseurs dès l'Antiquité en ce qui concerne la notion du langage et qui se répercute jusqu'au Moyen Age par la querelle entre les nominalistes et les réalistes.

A cette question, Platon formule trois réponses évidentes :

Les mots ont un sens conventionnel.

Les mots ont un sens métaphysique.

Les mots traduisent la réalité.

Aristote de son côté souligne qu'il y a une distinction entre le "signifiant" (le mot, l'enveloppe, le référent) et le "signifié" (le sens, la chose désignée, la chose représentée). Ajouté à cette dénaturation du langage, nous avons le caractère polysémique des mots qui vient confirmer le diagnostic : il faut guérir le langage.

Pour cela, Aristote va inventer un appareillage, un instrument (*organon*) de guérison du langage que les sophistes ont endommagé. Malheureusement, malgré toute sa bonne volonté, Aristote échoua puisqu'il n'a pas pu guérir le langage. Plus tard, les stoïciens prendront la relève. Pour eux, le langage souffre d'un mal incurable et pour qu'il revienne à sa fonction première, il faut créer un nouveau langage ; un langage artificiel.

Le langage artificiel en question

De façon générale, selon Robert Isenberg,

Un langage artificiel est tout langage dont le vocabulaire et la grammaire furent développée à partir d'une source individuelle pour elle-même. La source individuelle se réfère soit à un créateur ou à un ensemble choisi de créateurs. Contrairement à un langage authentique, son impact émerge avec une relative soudaineté. Une grande quantité de temps peut avoir été nécessaire au cours de son développement, mais quand il est libéré pour les autres, le langage est fonctionnel du point de vue de la communication .

Le langage artificiel dont il est question est celui inventé face à la carence en précision et en exactitude dont fait preuve le langage naturel et qui prend appui sur les mathématiques et la logique. Frege à travers son idéographie en a fait l'un des inventeurs, puisqu'il n'est pas le premier à se pencher sur cette question.

En effet, Leibniz avant Frege a nourri le projet d'un langage artificiel permettant de réduire les raisonnements à un calcul, c'est-à-dire à une procédure formalisée nous garantissant la correction de nos déductions. C'est un langage de ce genre que Frege exposa en 1879 dans son livre intitulé *Begriffsschrift* (Idéographie). Ce langage est composé de plusieurs sortes de signes qui, combinés selon certaines règles de déduction, permettent de formuler des raisonnements corrects. Mais du fait de sa

lourdeur, cette notation logique a rapidement été remplacée par une autre, issue des *Principa Mathematica* de Russell et Whitehead. Cependant, quelles sont, selon Frege, les raisons qui rendent nécessaire l'utilisation d'une telle notation ?

Ces raisons sont exposées dans *Que la science justifie un recours à l'idéographie*, article rédigé pour défendre son idéographie. Ces raisons peuvent être ainsi résumées : nous pensons à l'aide de signes sensibles ; ces signes nous permettent de nous élever à la pensée conceptuelle. Or, le langage ordinaire que nous utilisons pour penser, est source d'erreurs, car il n'est pas régi par des règles logiques mais par les règles de la grammaire, et qu'il n'est pas fait pour rendre de manière explicite toutes les subtilités du raisonnement, c'est-à-dire qu'il peut être ambigu ou obscur. Ainsi, si nous ne pouvons pas nous passer d'un ensemble de signes pour penser, celui dont nous disposons non seulement nous conduit à des erreurs, il ne nous permet pas clairement de voir les erreurs que nous faisons. Ce qu'il nous faut donc demander, c'est comment obtenir toute la précision souhaitable dans l'usage des signes pour éviter les inconvénients dans notre langage de tous les jours.

Pour répondre à ce problème, Frege propose l'utilisation de signes rigides et univoques, par opposition à la souplesse et à la richesse d'utilisation des signes du langage ordinaire. La création de signes univoques et rigides pour un usage strictement logique est analogue à la fabrication d'outils spécialisés : l'outil rigide et destiné à une seule tâche est plus précis que la main humaine, qui, cependant, par souplesse, possède une plus grande variété d'usages.

Ainsi, le langage a comme la main, des usages variés, telle que l'expression poétique des sentiments ; mais, pour donner à la pensée toute la précision souhaitable, c'est un langage rigide et univoque qui est nécessaire. Dans le langage naturel, deux phrases ou deux mots peuvent dire la même chose ; aussi d'un point de vue strictement logique, il n'est pas nécessaire de distinguer deux phrases qui expriment le même contenu conceptuel. Or c'est ce contenu conceptuel qui seul importe pour l'idéographie. L'idéographie n'est donc pas qu'une simple formalisation d'une logique préexistante.

Avec sa théorie des descriptions, Bertrand Russell donne une idée plus claire des problèmes liés au langage. La description est une façon de désigner un individu par une expression qui joue le rôle d'un nom propre, c'est-à-dire qu'elle dénote un seul individu par le moyen d'un concept (ex. : « Le roi de France »). De telles expressions devraient normalement être le sujet d'une proposition, cependant le concept ne peut être que le prédicat d'une proposition. Comment peut-on alors exprimer une proposition dont le sujet est une description, puisque des expressions composées ne peuvent être réduites à de simples variables ? Russell répondra que les descriptions sont des symboles incomplets, ce ne sont pas de vrais noms, mais plutôt des fonctions d'argument.

Conclusion partielle : le langage entre intoxication et désintoxication

En somme, plutôt que de parler de « méthode au singulier », il est plus exact de parler de « méthode au pluriel ». Analyse logique (idéographie frégréenne) vers fin de XIX^{ème} siècle. Au départ : réforme de la logique envisagée pour elle-même mais aussi pour permettre une expression plus rigoureuse et plus exacte des raisonnements scientifiques notamment en mathématique de manière à chasser les derniers bastions de l'intuition potentiellement subjective et trompeuse. Cette méthode sera mise au service d'un projet épistémologique chez Frege comme chez Russell : *le logicisme*, c'est-à-dire se servir de la logique pour mieux préciser le langage. Comme résultat, on est parvenu à une plus grande clarté dans le discours philosophique.

Ludwig Wittgenstein est celui qui a vu le plus clairement l'implication fondamentale de la grammaire logique et de l'Ontologie. Son *Tractatus Logico-Philosophicus* (1921) est d'ailleurs entièrement consacré à essayer de dire l'ontologie formelle qui est impliquée par l'idéographie frégréo-russellienne donc à dire ce que précisément selon lui, on ne peut pas **dire** mais qu'on peut seulement **montrer** dans la forme même du langage utilisé pour exprimer sa pensée. Rodolf Carnap prend pleinement conscience de cette implication. Son ouvrage *Construction logique du monde* est une réflexion générale sur l'Ontologie de la science dans un sens assez large. L'ontologie doit révéler la reconstruction logique de l'objet du discours scientifique, mais cette radicalité au sein de l'école analytique est perçue comme une limite d'où le fléchissement de la démarche analytique vers un autre type de recherche.

La grammaire philosophique comme quête du sens dans le langage

Nécessité d'expliquer l'expression : grammaire philosophique

La notion de grammaire aussi paradoxale que cela paraisse n'a pas bonne presse sous la plume du philosophe autrichien. En effet, Wittgenstein combat la grammaire telle élaborée par les grammairiens traditionnels comme dangereuse et nuisible à l'activité philosophique. « *La défiance envers la grammaire, écrit-il, est le premier réquisit de tout philosopher* » (cf. Wittgenstein, *Notes sur la logique*). Dit autrement, les analyses superficielles de la grammaire grammairienne sont, sans nul doute, à la base de bien des erreurs philosophiques. Et cependant, une œuvre entière de Wittgenstein est consacrée à la grammaire philosophique bien qu'elle soit à titre posthume. Rappelons que la grammaire wittgensteinienne ne commence pas avec la *Grammaire philosophique*. Mais elle apparaît dès les premiers écrits, affirmant dès cet instant son lien étroit avec l'activité philosophique, et sa totale distinction d'avec la grammaire grammairienne. De quoi s'agit-il dans cette œuvre ?

Dans cet ouvrage *Grammaire philosophique*, qui sert de repère à notre argumentation, outre le problème de la constitution en général des ouvrages de L. Wittgenstein publiés à titre posthume, et qui le trahissent tout en le servant, ou plus exactement en permettant le renouvellement de la réflexion philosophique de nos jours, se pose la question propre du double aspect de la philosophie de Wittgenstein, orientée tout à la fois vers la philosophie telle qu'on la pratique de préférence, c'est-à-dire dépourvue de toute connotation scientifique, et cet autre type de philosophie, qui rebute la plupart, ceux-là mêmes qui taxent Wittgenstein de positivisme, nous entendons la réflexion sur les mathématiques et la logique. En effet, la *Grammaire philosophique* comporte deux parties : l'une semble-t-il, coïncidant plus étroitement avec le titre de l'ouvrage, en tant qu'elle s'intitule « *Proposition, sens de la proposition* », l'autre plus surprenante, en tant qu'elle traite « *de la logique et des mathématiques* », requérant manifestement une explicitation de la notion même de « grammaire philosophique ».

Il est bien vrai que Wittgenstein, par l'entremise de ses exécuteurs testamentaires, nous a livré des «Remarques», des «Recherches», des «Cahiers», des «Carnets» et des «Notes», mais hormis le texte sur la «Certitude», il n'a jamais doté ses productions d'un titre si ouvertement à programme, tel celui de la *Grammaire philosophique*.

La question du *pourquoi des choses*, donc de la *quête du sens* des réalités a poussé aussi bien les grammairiens que les philosophes à exprimer de manière concrète la pensée en ayant recours au langage. Or, le Langage suppose la connaissance des règles à suivre : la grammaire. En tant que catalogue des règles linguistiques, la grammaire grammairienne a pour but de faire ressortir le sens des choses comme la grammaire philosophique. Cependant, les analyses superficielles de celle-là furent à la base de plusieurs erreurs philosophiques. Pour corriger ces erreurs et atteindre le sens exact des réalités, il appert de se référer à la grammaire philosophique.

Les thèses fondamentales de la grammaire philosophique

Dans l'optique de mieux appréhender la notion de grammaire philosophique dans la démarche de Wittgenstein, il importe de présenter les cinq thèses fondamentales qui régissent ce concept:

- la défiance envers la grammaire traditionnelle pour la raison sus-énoncée;
- la grammaire philosophique régit le rapport entre langage et réalité;
- la grammaire ne nous dit pas le vrai et le faux, mais ce qui a du sens, et ce qui n'en a pas;
- la grammaire est le procès-verbal des transactions linguistiques, compte non tenu des impressions psychologiques qui les accompagnent.

Puisqu'elle établit un rapport d'harmonie entre le langage et la réalité de la description du monde, la grammaire philosophique peut être définie comme *condition de possibilité du double sens du langage*:

1. en tant que méthode de projection reliant le plan de la réalité à celui du langage : fonctionnant à la façon d'une méthode géométrique de projection, qui établit la correspondance entre telle figure d'un plan I et telle figure d'un plan II, en reconstruisant la

réalité dans le milieu linguistique, transposant l'un dans l'autre, faisant le lien par exemple entre l'arbre plante et l'arbre mot, au-delà de la distinction irréductible des deux entités matérielles. (De la même façon, en géométrie, selon la méthode de projection choisie, ce qui est cercle sur le plan I sera carré sur le plan II) ;

2. en tant que description phénoménologique de l'usage du langage dans lequel cette construction de la réalité se manifeste avec une multiplicité qui est fonction des différentes circonstances au cours desquelles intervient notre activité linguistique. (La conception wittgensteinienne du langage comme fait, comme phénomène rendant cette approche possible.)

La nouveauté diachronique de la grammaire wittgensteinienne

Définition wittgensteinienne de la grammaire philosophique

Comme nous le constatons, nous sommes bien loin de tout catalogue de règles linguistiques ou de toute tentative de synthèse linguistique de type leibnizien ou chomskyen. La première nécessité ici est donc d'expliquer le sens de « grammaire » et celui de « philosophie » ainsi que le rapport entre ces deux notions, la deuxième nécessité étant de voir en quoi une grammaire philosophique peut trouver une application dans le domaine de la logique et des mathématiques et la dernière de camper au mieux en la justifiant, la problématique de la parenté essentielle envisagée entre grammaire grammairienne et grammaire philosophique.

Wittgenstein a montré auparavant, dans les *Recherches philosophiques* à travers divers exemples, les méprises philosophiques issues d'un entendement grammairien. Mais il est évident que la notion de grammaire, quoique présente sur tout le parcours wittgensteinien, reçoit encore sa pleine définition dans la *Grammaire Philosophique* proprement dite, qui renferme les cinq thèses fondamentales sur ce concept.

Ainsi, il n'y a de sens à parler que si nous parlons de la réalité, la réalité servant de raison d'être, ou plus exactement de prétexte à notre discours, et ce discours ne sera compris que grâce à une description phénoménologique (dans un sens non husserlien) qui détermine les critères, les preuves de son sens (ses conditions d'assertabilité).

Plus avant, la grammaire, outre sa première détermination en tant que système de représentation et géométrie du langage, apparaît comme la logique du vague (grâce à laquelle nous nous y retrouvons dans l'usage toujours fluctuant d'un langage dont nous devons reconnaître et préserver l'imprécision), logique du vague qui permet de caractériser l'ensemble de la philosophie de Wittgenstein non pas comme recherche de la vérité, mais comme constitution de la certitude.

Langage et réalité ne se croisent pas à l'infini, ils coïncident dans le symbolisme grammatical, coupant court au questionnement profond de l'impossible, et accomplissant la positivité de la phrase ultime du *Tractatus*: le silence n'est pas l'impossibilité, mais l'absence de la parole. La grammaire est saisie représentative de la réalité: elle n'intervient jamais que pour dire la représentation, que la parole est impossible. Elle découpe un champ de lecture dans la réalité, en cela elle est domination du réel, même si au-delà de cette appréhension non pas rationnelle mais sociale (communautaire) de la réalité, subsiste le sentiment que certaines choses demeurent inexprimées. Mais alors, quelle est ou doit être la place de la grammaire dans l'entreprise philosophique?

La place de la grammaire dans l'activité philosophique est primordiale. Elle en est l'administrateur; elle gère la critique du langage et de la philosophie selon la définition wittgensteinienne. Elle la délivre des faux problèmes issus tant des confusions internes à l'usage du langage que d'une approche erronée du fait linguistique lui-même, telle qu'elle se manifeste, par exemple, dans la réification des termes catégoriels.

Renouveau de la philosophie analytique

Ainsi, il apparaît que la grammaire philosophique ne se confond aucunement avec la syntaxe traditionnelle. Elle est bien plus une métaphysique, en tant qu'elle pose la question de l'être du monde, et la résout dans la « fiction absolue » du langage. La nécessité de l'approche grammaticale de la philosophie s'impose donc du fait de la détermination du philosophe en tant que critique du langage. Et l'articulation de cette problématique sur les mathématiques et la logique s'effectue à partir de la définition particulière que Wittgenstein propose pour le langage et des caractéristiques internes de la grammaire.

En effet, le langage ne se résume pas au seul langage verbal, mais comprend tous les systèmes de signes: sonores, gestuels et d'autres que l'on peut trouver par analogie. Rien n'empêche donc l'application de la méthode grammaticale à cet autre langage qu'est le langage mathématique, et dont on trouvera le sens grâce à la description des propositions qui le constituent.

Le Second Wittgenstein et les philosophes Oxoniens (Anglo-Saxon) du langage ordinaire s'efforcent désormais de montrer tout ce qui dans le langage quotidien est parfaitement sensé et ne se laisse pourtant pas (ou trop mal) capturer par l'analyse frégeo-russélienne. Dans cette nouvelle perspective, l'idée que la grammaire du discours traduit une Ontologie (et donc que l'analyse est un outil philosophique privilégié) est entièrement maintenue. Mais analyser le discours ce n'est plus nécessairement proposer la transcription idéographique rigoureuse, c'est également mettre en évidence l'usage quotidien de telles ou telles expressions, usage qui en révèle le sens profond. L'idée de la grammaire nourrit l'essentiel de la démarche innovée par Wittgenstein II comme le prouve ce passage :

Notre intention n'est pas d'affiner ou de compléter d'une manière inouïe le système des règles pour l'usage de nos mots. Car la clarté à laquelle nous aspirons est certes une clarté absolue. Mais ceci signifie seulement que les problèmes philosophiques doivent disparaître absolument.

La vraie découverte est celle qui me rend capable d'interrompre l'acte philosophique quand je le veux. Celle qui apaise la philosophie, en sorte qu'elle ne soit plus fustigée par des questions qui la mettent elle-même en question. Au lieu de cela, nous démontrons maintenant une méthode sur des exemples ; et nous pouvons interrompre la série de ces exemples. Des problèmes sont résolus (des difficultés éliminées), non un problème.

Il n'existe pas une méthode de la philosophie : en revanche il y a des méthodes, pour ainsi dire des thérapies différentes. (IP § 133, trad. mod)

La grammaire au sens wittgensteinien, comporte une double détermination : elle est à la fois descriptive (en tant que phénoménologie du langage) et constitutive (en tant que méthode de projection, système de représentation), avions-nous dit. Comme telle, elle est caractérisée par son autonomie, et se trouve en partie responsable de ce que l'on peut appeler le conventionnalisme de Wittgenstein. Il la compare donc, en raison de son arbitraire, de son indépendance vis-à-vis de la vérité empirique, à un jeu. Les propositions grammaticales se distinguent des propositions empiriques, mais s'avèrent fort proches des propositions mathématiques, qui, comme elles, tirent leur sens des règles constitutives du système, du jeu auquel elles appartiennent. En cela le jeu mathématique, le système mathématique est également *projection de la réalité*. L'arbitraire du jeu grammatical l'apparente au calcul mathématique dont il possède également dans sa fonction phénoménologique, géométrique, descriptive donc, l'aspect purement calculateur, en tant qu'il évalue les rapports, les connexions entre les mots dans le système du langage.

Conclusion

La grammaire d'une langue est l'ensemble des moyens mentaux dont nous disposons pour construire nos phrases et nos énoncés. (Choix des mots, de l'ordre dans lequel ils vont apparaître, choix du type de relation qui va les lier, choix des articles pour les noms, des désinences temporelles pour les verbes, choix des conjonctions adéquates dans le cas d'une phrase complexe...). Toutes ces opérations de l'esprit concourent, de toute évidence, à l'édifice et à l'instauration d'une grammaire langagière capable de sens et à même de garantir l'interaction humaine. Cependant, différents types de grammaire ont été distingués dans cet exposé. Nous y avons essentiellement focalisé notre attention sur les types normatif et descriptif.

L'aspect positif de la pensée de Wittgenstein est clair : il ne fait pas de la philosophie une peau de chagrin se rétrécissant au fur et à mesure de la spécialisation croissante des divers domaines de la connaissance. Bien au contraire, son interrogation réflexive sur le philosophe en tant que tel le conduit à imposer la philosophie comme le moyen suprême de la connaissance, en tant que méthode de compréhension, recherche du sens de tout discours humain, qu'il soit d'ordre scientifique ou purement quotidien et existentiel. Et cet apport hautement positif, nous le devons à la grammaire, bien entendue, au sens wittgensteinien.

Références bibliographiques:

- ARNAULD, A et LANCELOT, Cl. (1660), *Grammaire générale et raisonnée*, Paris, Chez Pierre Le Petit.
- BLANCHÉ R, 1968, *Introduction à la logique contemporaine* ; Collection U Armand Colin.
- BLAY M, 2009, *Dictionnaire des concepts philosophiques*, Espagne, Larousse.
- BOBE, 2010-2011, *L'Introduction à la philosophie du Langage*, CEPF.
- BOCHART-FIEVEZ J., 1996, *Richesse du vocabulaire*, Tome 3, Louvain-la Neuve, Duculot.
- BONNARD H. et REGNIER C., 1995, *Petite grammaire de l'ancien française*, Paris, Magnard.
- BRUNO F., *Histoire de la langue française en 13 volumes*.
- CHAUVET L.- M., 1987, *Du symbolique au symbole*, Paris. Cerf,
- COLLECTIF, 1973, *Dictionnaire des grandes philosophes*, Privat Editeur, Toulouse.
- COLLECTIF, *Grammaire latine*, Niveau 5^{ème} et 4^{ème}.
- DUROZ G. et ROUSSEL A., *Dictionnaire de philosophie*, Italie, Nathan, 2009.
- FREGE G., 1971, « Que la science justifie un recours à l'idéographie », in *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Editions du Seuil.
- GIRARD, Denis, (1995), *Enseigner les langues: méthodes - Livres de grammaire, orthographe et vocabulaire et pratiques*, Paris, Bordas.
- GODARD, J. (1620). *La Langue française*, Lyon, N. Jullieron.
- JAKOBSON Roman, 2004, *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, Édition Sciences Humaines.
- JERPHAGNON L., 1973, *Dictionnaire des grandes philosophies*, Toulouse, Edouard Privat.
- LALANDE, André, 1999, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, P.U.F.
- LECLERCQ B. 2008, *Introduction à la philosophie analytique : la philosophie comme méthode*, De Boeck, 1^{ère} édition.
- ORTIGUES E., 1962, *Le discours et le symbole*, Aubier, Paris.
- QUINE W. O, 2004, *Du point de vue logique*, éd. Vrin.
- , 2006, *Logique élémentaire*, éd. Vrin.
- , 1999, *Le Mot et la Chose*, éd. Flammarion, Champs.
- ROBERT M. 1981, *La Vérité littéraire*, Paris, Grasset.
- RUSSEL B., 1989, *Écrits de logique philosophique*, éd. PUF
- , 1988, *Histoire de mes pensées philosophiques*, traduit de l'anglais en français par AUCLAIR, Georges, Paris, Gallimard.
- 1993, *Signification et vérité*, 1940, éd. Flammarion, Champs.

- SAUSSURE F. (de), 1916 (1972), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, Edition critique par T. de Mauro.
----- 1982, *Sens et expression*, 1979, éd. Minuit.
-----2009, *Les actes de langage*, 1969, éd. Hermann.
- STEINER G., 1969, *Langage et Silence*, Ed. Du Seuil, Paris
- VAUGELAS, 1647, *Remarques sur la langue française*,
- WITTGENSTEIN L., 1921, (1986) *Tractatus Logico-Philosophicus*, Trad. Gilles Gaston Granger, Gallimard.
----- 2001, (1980), *Grammaire philosophique*, Paris, Gallimard, Trad. Lescourret.
-----2005 (1988), *Le Cahier bleu et le Cahier brun*, posthume, éd. Gallimard, Tel.
- WITTGENSTEIN L., 2005, *Investigations philosophiques*, posthume, éd. Gallimard.